

Le patrimoine religieux en Alsace : comment le présenter, le transmettre.

Le patrimoine, c'est ce qui nous définit, ce que nous possédons pour l'avoir reçu de nos prédécesseurs et c'est ce que nous transmettons à nos successeurs. Le terme allemand Erbschaft correspond très bien à cette notion de transmission intergénérationnelle. Dans le domaine religieux, il s'agit d'édifices, de cimetières, d'objets, d'ornements, d'édicules. Toujours dans le domaine religieux, à ces objets qui ont une réalité physique, correspond un ensemble de gestes, de prières, de textes... qui constitue un patrimoine immatériel, mais indissociable des objets puisqu'il leur donne du sens.

Or, notre génération se trouve dans une situation compliquée : il y a rupture, évidente, de la transmission de connaissances qui permettent d'apprécier les éléments de ce patrimoine. Autrement dit, le sens des éléments constitutifs de ce patrimoine s'est édulcoré dans l'esprit de la plupart de nos contemporains.

Il ne s'agit pas là d'un apriori. Tous les observateurs, neutres ou engagés, relèvent ce défaut. Il suffit de se rendre dans un lieu de conservation comme un musée ou un site historique pour constater cette incompréhension. Le constat est net : la plupart des personnes sont déstabilisées devant le patrimoine religieux.

La conséquence, dans le domaine religieux, c'est soit la muséification des objets constitutifs du patrimoine religieux, c'est-à-dire qu'ils sont ravalés au rang d'objets ethnographiques ou de témoins en histoire de l'art ; soit leur désacralisation et la disparition, ipso facto du patrimoine immatériel qui leur est lié.

Le constat est rude, les évidences ne sont plus partagées. Mais il existe des solutions, et notamment en direction du monde scolaire. Le conservatoire mène une réflexion et a mené des actions dans ce domaine ; je me propose de vous les présenter.

Les programmes de l'éducation nationale française sont changeants, au point que même les enseignants ont parfois du mal à suivre les modifications et à en comprendre la logique. Pour autant, la notion de « fait religieux » s'est imposée, évidemment parce que l'histoire de l'Europe comporte une part importante de religions qui ont eu un impact sur la société. Ainsi, les hôpitaux : c'est une création du christianisme. L'antiquité romaine ne connaissait pas l'hôpital, qu'il fût hospice ou lieu de soins.

Une piste nous semble prometteuse : enseigner le fait religieux en le liant au patrimoine religieux en Alsace. Il s'agit d'aborder la question des religions en Alsace du point de vue des objets et des rites, en replaçant dans le contexte plus large des trois religions anciennement établies en Alsace. Il s'agit du judaïsme et du christianisme sous ses deux formes institutionnelles et religieuses dominantes : le catholicisme et le protestantisme. La présence de l'Islam est une réalité qui commence à devenir ancienne, puisque deux générations, voire trois générations de Musulmans vivent et professent leur foi dans nos contrées. C'est une réalité qu'il faut également prendre en compte, même si l'aspect patrimonial est bien moins présent que pour les trois autres religions.

Ces trois religions sont implantées en Alsace depuis la fin de l'antiquité. Elles marquent le paysage avec les édifices, les clochers, les cimetières, les croix de chemin, les œuvres dans les musées, les interprétations musicales, les expositions patrimoniales...

Le fait religieux se heurte à une difficulté majeure : le vocabulaire. Les termes spécifiques sont souvent difficiles à comprendre sans explication.

Ce qui peut poser problème, c'est d'une part le sens des mots et d'autre part l'intégration de ces fêtes liturgiques dans le calendrier civil : Pâques, pour un certain nombre de concitoyens, a un sens en raison du Vendredi saint et du Lundi de Pâques, fériés... Même chose pour la Pentecôte... Il s'agit donc de se rappeler le sens de chaque fête, qui ne peut se percevoir que dans le déroulement complet de l'année liturgique.

Mais surtout, les notions liées au sens de ces objets peuvent également poser problème : qu'est-ce que le sacré, la sacralité, la mystique, la prière, Dieu... Ne pas évoquer ces termes et leur signification entraîne l'auditoire dans une ornière : considérer ce patrimoine religieux uniquement d'un point de vue anthropologique. J'ai connu ce sentiment lorsque j'ai présenté l'exposition 1517 – Martin Luther à la BNU de Strasbourg. Mais le fait religieux ne peut s'expliquer sans cet aspect religieux.

La religion, étymologiquement, c'est ce qui relie l'humanité à la divinité. Les conditions de cette relation sont données dans un contrat, une alliance, et explicitées par une révélation. Cela doit être nécessaire évoquer car sinon, comment expliquer l'extase de sainte Thérèse ou les Tables de la Loi ? même si cela doit choquer les théoriciens qui considèrent que la religion n'a rien à faire dans les lieux publics.

Lieux publics, et donc musée. On voit fleurir régulièrement, des salles d'exposition dédiées au patrimoine religieux (au musée de Sultz, au CIP d'Andlau...), voire même dans des églises ou des synagogues. Mais peut-on se satisfaire de la présentation de beaux objets simplement agrémentés d'un cartel indiquant : « calice, par l'orfèvre Schrick (Colmar) 1765. Argent et métal doré, décor repoussé et ciselé ? Le visiteur qui ne sait pas ce qu'est un calice ne retiendra qu'une chose : « il y a là de la richesse » ! Il faut donc faire un effort de présentation et de pédagogie en évoquant les rites, le patrimoine immatériel, qui accompagnent ces objets et qui sont leur raison d'être.

Un point essentiel, donc la question des **rites**.

S'intéresser au patrimoine religieux implique de s'intéresser aux rites auxquels les objets et les lieux se rapportent. Autrement dit : comment fonctionnent ces objets et ces lieux et dans quel cadre mental ?

Leur but : passer d'un ordre naturel, perceptible, contingenté, à un ordre surnaturel. D'où une tendance au formalisme dans la langue (latin, hébreu, allemand), également dans les gestes et dans les vêtements, dans la musique. On touche au domaine du « tabou », du « sacré » d'où une certaine crainte face à des initiatives ou des nouveautés.

Le terme de rite renvoie à des gestes et des paroles déterminés par l'usage et l'autorité religieuse, prescrits pour une situation précise et dans un but défini. Ils doivent être identifiables par les fidèles pour assurer une concordance significative pour l'ensemble donné de l'assemblée, ou communauté.

Bien plus nombreux chez les catholiques que chez les juifs et surtout les protestants ! De plus, il faut établir une distinction entre objets destinés au culte officiel (dirigé par le clergé) et ceux destinés au culte privé (objets de dévotion privée : chapelet, souvenirs de pèlerinage – ensemble de plus ou moins bonne qualité !).

Dans la tradition judéo-chrétienne, des gestes simples sont explicitement décrits dans la bible :

- Imposition des mains : signe de bénédiction et de protection
- Elévation des mains : geste de prière
 - Prosternation : attitude de soumission devant la puissance divine

On les retrouve dans le christianisme, même si les Protestants sont très sobres. La confirmation - la bénédiction finale à la fin du culte est encore le geste le plus fort avec la croix dessinée devant les fidèles.

Chaque sacrement et chaque geste de piété ou rite doivent être mis en rapport avec un objet s'il y en a un et avec une prière. Les moments de l'année sont également explicités par des textes. Par exemple : le carême est explicité par la préface eucharistique du mercredi des cendres qui explique ce qu'est le carême : « temps de prière, de jeûne et de partage ». Chez les catholiques, dans la messe, c'est la préface qui constitue le texte le plus important pour expliciter le moment dans l'année, car elle est adaptée à chaque fête.

Le rite est théâtral, en ce sens qu'il est spectacle. La liturgie doit cependant être aussi pédagogique, sans cela elle risque de devenir soit superstition, soit sorcellerie. D'où la diffusion, au XXe s. de missels avec explications (éditions belges notamment).

Mais il y a aussi des rites de nature ethnologique, des rites de passage, consacrés par l'usage et des habitudes sociales multiséculaires.

Les rites se développent dans un **espace de temps** délimité par un début et une fin : au début, on a une invocation (au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit ; au nom de l'Éternel), un invitoire (Dieu, viens à mon aide...), une salutation (le Seigneur soit avec vous). A la fin, un signe marque la fin de ce temps sacré (bénédiction, envoi : allez dans la Paix).

Le temps est aussi celui du jour, de la semaine, de l'année. Les différents calendriers, juif, chrétiens, constituent un cadre impératif pour célébrer les rites au jour qui convient.

L'année liturgique fonctionne comme un résumé de l'histoire sainte. Dans la tradition antique, le temps est à l'image du serpent qui se mord la queue ; dans la tradition judéo-chrétienne, le

temps est une flèche qui se dirige vers le Dernier Jour. Il y a un début et une fin et le croyant doit s'orienter vers cette fin ultime. L'année liturgique rejoue ce déroulement.

Il y a également une **dimension culturelle, esthétique aux cultes**. Le patrimoine rituel est aussi musical, artistique. Mais la force des textes s'estompe souvent derrière la forme et le traitement musical. Un tableau d'autel dans un musée, séparé du retable et de l'autel, a-t-il encore un sens religieux ? Un requiem exécuté dans une salle de spectacle, en dehors de toute prière, a-t-il encore un sens religieux ? Un concert de chants shéfarades dans une église, par des non juifs, a-t-il un sens religieux ? Ce sont là les questions que la pédagogie doit traiter.

L'étude des objets peut emmener très loin : il faut évidemment moduler le discours selon le public – enfants, jeunes adultes, tout venant... Pour ce qui touche à l'architecture, l'approche est peut-être plus simple.

Les religions développent leurs rites dans des **lieux sacrés**, soit permanent (c'est le cas pour une église, un cimetière, une synagogue), dont l'usage est réservé aux rites, soit temporaire (bénédictio d'une maison quand le prêtre apporte le viatique ou communion donnée lors de l'extrême onction donnée à un mourant).

En conclusion de cet exposé rapide sur un sujet très complexe, rappelons-nous quelques définitions :

Les rites – la liturgie ou le culte, termes que l'on peut employer de manière synonyme – se situent à la jointure de la théologie et de la sociologie.

- la théologie, c'est le dialogue entre Dieu et les hommes
- la sociologie, c'est l'ensemble des lois et des phénomènes régissant une société donnée et reflétant son évolution.

L'intégration des deux est plus ou moins forte selon les époques. Au XVI^e s. à Strasbourg, l'intégration est presque complète, lorsque l'ordonnance ecclésiastique de 1598 promulgue les règles rituelles avec un fort contenu moral. Au XX^e s. les deux éléments sont plus nettement différenciés.

La vie culturelle, cependant, et quelle que soit l'époque, ne recouvre pas entièrement toute la vie religieuse de chaque individu. Y échappent notamment les manifestations privées de la foi (pèlerinages personnels, lectures, méditations...), la vie éthique (on peut faire partie d'une société religieuse, d'une Eglise, mais ne pas appliquer ses commandements moraux), l'engagement citoyen ou civique. Mais chaque fois qu'il y a une célébration dans le cadre d'une communauté, même réduite en nombre, il y a culte. Et ce culte évolue selon deux variables, la théologie et la sociologie.

Mais ce culte est aussi un ensemble de phénomènes signifiants équilibrés entre eux et où le signifié et le signifiant sont intimement liés. La forme extérieure doit être soumise aux normes intérieures. Comme ces normes, dans toute religion, renvoient au sacré et à la définition qu'en donne le magistère, on assiste à une oscillation entre le prophétisme (la spontanéité) et le ritualisme (le respect des formes prédéfinies du culte).

Les rites reflètent une religiosité qui évolue selon les milieux et les époques. Certains rites sont mal vus par les autorités quand ils touchent aux superstitions (pèlerinages à des sources

réputées miraculeuses – chevauchage de l'ourse d'Andlau...). D'autres sont approuvés et encadrés : bénédiction avec de l'eau bénite, pour chasser le démon et pour sanctifier. Mais le geste ne suffit pas, il faut une prière !

Dans les textes des prophètes, du Christ et des apôtres, ce qui est demandé avec insistance, c'est une appréhension du sens des sacrifices et des gestes rituels : les rites ne se suffisent pas à eux-mêmes, ils ne sont que le reflet d'une disposition intérieure, elle-même placée dans un mouvement plus large que les exégètes du Moyen Age appellent le *commercium admirabile*, une liaison établie entre Dieu et les hommes. La part humaine est donc minime et la figure divine prédomine.

Dans cette perspective, le geste, l'objet, la prière pris isolément ne sont rien et n'ont pas de signification. C'est un ensemble qu'il faut prendre en compte.

Je termine avec cette lecture tirée de l'ouvrage de Jean-Michel Léniaud...